

Edito :

RD37, Il faut sauver les plantes rares...

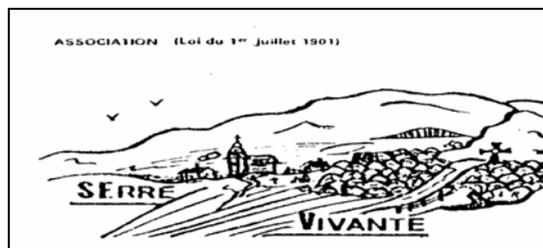
Suite à la réunion du 27 janvier, organisée à Rainans par Sécuri'Serre, Serre Vivante prend acte des propositions formulées par les Conseillers Généraux présents : M. Bernard Chauvin, vice-président, et M. Franck David, conseiller général du canton de Rochefort. Nous nous réjouissons de ce que, malgré les divergences de points de vue, les acteurs de ce dossier soient parvenus à maintenir le dialogue au fil des trois dernières années. De même, la prise en compte de la problématique de la desserte Moissey-Amange dans un contexte élargi à l'ensemble du massif de la Serre constitue pour nous une réelle avancée. C'est pourquoi nous espérons des engagements fermes du Conseil Général du Jura pour :

- Accélérer la mise en place du contournement de Moissey, redonnant ainsi vie à un cœur de village aujourd'hui en voie de desertification et permettant la limitation du trafic sur la RD37 aux seuls véhicules de tourisme et à une desserte forestière, à l'exclusion de tout poids-lourds en transit,

- Limiter dès aujourd'hui, en l'attente de ces importants travaux, à 19 T la charge des poids-lourds en transit sur l'itinéraire Moissey-Rochefort via la Serre.

- Obtenir la modification du réglage des feux du carrefour des Epenottes à Dole pour faciliter le passage des camions sur l'axe Pesmes/Rochefort, en attendant la mise en place d'un rond-point en ce lieu.

Concernant le glissement de l'accotement de la RD37 au droit du bord de la chaussée, nous restons persuadés que des solutions alternatives à l'arrasement de la falaise sont possibles pour remédier aux désordres occasionnés : réduction de la largeur de la chaussée par la mise en place de glissières de sécurité, circulation alternée par exemple ... Ceci bien entendu en l'attente de la déviation de Moissey ! Si l'hypothèse de travaux limités dans leur emprise à une largeur minimale (réduisant par voie de conséquence la longueur à aménager) peut satisfaire aux légitimes revendications des riverains et élus de la commune d'Amange de voir garantir la sécurité des habitants du village et une relative stabilité de la fréquentation poids-lourds au niveau actuel, le chantier affecterait malheureusement la majeure partie des stations de plantes rares situées dans notre massif ... **Compte tenu de la convergence des avis pessimistes exprimés par les différents experts interrogés sur la faisabilité d'une opération de transplantation, concluant tous à la disparition de stations botaniques uniques à l'échelle du Jura, voire de la région Franche-Comté, et de la bonne tenue de la chaussée durant les trois années écoulées, liée à l'absence de circulations d'eaux souterraines comme l'attestent les études géotechniques effectuées, nous demandons à monsieur le Président du Conseil Général du Jura de bien vouloir renoncer au projet de rectification des virages de la RD 37 entre Moissey et Amange.**



Siège:
GAEC de l'Aubépine
39 290 Moissey
mél: serre.vivante@wanadoo.fr
<http://perso.wanadoo.fr/serre-vivante/>

PRINTEMPS 2003
n° 19

Un geste pour l'environnement au quotidien ...

Serre Vivante vous invite à découvrir mille et une astuces à mettre en œuvre chez soi pour économiser l'énergie, l'eau ... et faire des économies !

Economiser l'eau et l'énergie

Jeudi 3 avril 2003

20 h 30, salle municipale de Romange

C'est Emmanuelle Bertho, ingénieur conseil auprès de l'AJENA, qui animera cette soirée. Rendez-vous à 20 h 30, salle municipale de Romange

Gratuit et ouvert à tous

43 croix mystérieuses ...

On les trouve souvent à la sortie d'un village ou sur un ancien chemin conduisant au village voisin. Alors, signalent-elles des lieux marqués par les durs moments de la vie, des carrefours, ou tout simplement le témoignage de la foi de nos ancêtres ?



A la découverte des croix pattées

Dimanche 18 mai 2003

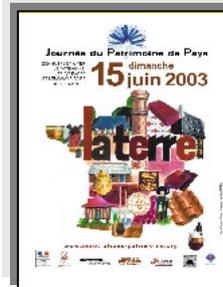
Rendez-vous à 14 h 30, à Offlanges

En compagnie de Jean Michaud, président de l'association des Croix Pattées, nous tentons de comprendre l'histoire de ces croix qui jalonnent le massif. Après Offlanges, nous nous rendrons à Frasné-les-Meuilières puis à Gredisans. Départ à 14 h 30 précises depuis l'église d'Offlanges.

Gratuit et ouvert à tous

Connaître et aimer le patrimoine, les paysages et les savoir-faire traditionnels : la journée du Patrimoine de Pays

Née du désir de mettre en avant notre patrimoine, le plus quotidien mais paradoxalement le plus oublié, elle nous rappelle, qu'à côté des monuments les plus prestigieux, les mieux connus, il existe des bâtiments modestes, des paysages, des métiers, des savoir-faire dont nous avons perdu le chemin, mais qui méritent tout autant qu'on les admire, peut-être même un peu plus. On les aime parce qu'ils sont notre mémoire proche, celle du cœur.



Journée du Patrimoine de Pays Terre: terre cuite, terre crue

Dimanche 15 juin 2003

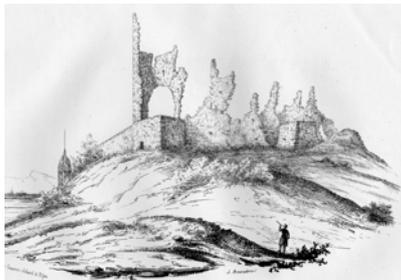
- 14 h 30, à Pagney,
- 16 h à Dammartin,
- 17 h 30 à Ougney

Serre Vivante vous propose cette année trois rendez-vous :

- ① 14 h 30 : **visite de la collection privée de tuiles** du Général Revault D'Allonnes à Pagney. Rendez-vous devant la mairie
- ② 16 h 00 : **Didier RIBAUT, potier** à Dammartin, nous présente ses productions en grès et le travail du potier.
NB : L'atelier sera ouvert toute la journée.
- ③ 17 h 30 : « **la terre, usages au fil du temps** », **Conférence** animée (à confirmer) par Noël Barbe, ethnologue, salle municipale d'Ougney.

Gratuit et ouvert à tous

■ PATRIMOINE



Les ruines du château de Montmirey-le-Château, lithographie de Guasco-Jobard, 1841

■ Les ruines du château de Montmirey-le-Château

sont sur le point d'être vendues. C'est un patrimoine bâti intéressant à plus d'un titre, le moindre n'étant pas les comptes de restauration retrouvés de Mahaut d'Artois. Son site est inscrit dans la mémoire de tous ses habitants, ceux qui y ont cherché des trésors ou des galeries depuis leur plus tendre enfance, ceux qui y ont cherché des pervenches pourpres ... parce que le propriétaire (M. d'Aligny) en laissait libre l'accès et que chacun à sa manière se l'était quelque peu approprié. Cela risque de ne plus être le cas ... La mairie de Montmirey-le-Château, candidate au rachat, a initié un appel à signatures à diffuser et à lui transmettre :

« Les habitants de la Commune, du Canton... et d'ailleurs, inquiets du projet de vente du site du "Vieux Château", expriment avec force

- leur désir qu'il soit acquis par la Commune,
- leur opposition à toute transformation, ou démolition des ruines de ce château, qui fait partie de leur patrimoine. »



Le renard, un acteur efficace dans la lutte contre les campagnols !

■ Campagnols : une nouvelle alternative

La Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON), est maître d'ouvrage des plans de lutte contre le campagnol. Dans le cadre du Parc Naturel Régional du Haut-Jura, elle essaie de mettre en place une action de lutte alternative à la bromadiolone. La prise de conscience du danger de l'empoisonnement date de 1996. La zone s'étend alors sur 30 ha, puis passera à 600 ha concernant 12 exploitations. Plusieurs actions sont mises en oeuvre : l'alternance de la fauche-pâturage, sachant que le piétinement des bovins dérange les campagnols en détruisant les galeries; d'où l'invention d'un rouleau spécial qui comporte des plots s'enfonçant dans le sol et détruisant les galeries. On peut alors apercevoir, après étaupinage, le travail du campagnol et traiter uniquement la zone sur laquelle il se manifeste, avec de la bromadiolone faiblement dosée et bien enterrée. De plus, des perchoirs à rapaces jalonnent le paysage. Le travail est énorme et quelques agriculteurs ont baissé les bras ... Il semble donc qu'il faille combiner plusieurs actions soit simultanées, soit successives. Pour l'instant, d'après la FREDON, on ne peut pas se passer de la bromadiolone (à faible dose pour ne pas détruire la faune sauvage) ...



■ L'archéologie menacée

Le 13 novembre et le 18 décembre 2002, sénateurs et députés ont démantelé par deux amendements un système de financement garantissant des fouilles archéologiques préventives avant les travaux de construction. La loi du 17 janvier 2001 obligeait des aménageurs à verser une redevance afin de financer des recherches archéologiques préventives sur leurs chantiers. Aujourd'hui, la redevance est réduite d'un quart ... Ces amendements ont déjà détruit plus de 550 emplois, soit l'ensemble des archéologues sous contrat à durée déterminée travaillant pour le compte de l'INRAP, Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, sur un effectif de 1600 agents. Ils menacent également la recherche publique, puisque les fouilles préventives constituent plus de 90% de la recherche archéologique en France.

■ Esprit de clocher

Durant quelques mois, l'église d'OFFLANGES, Notre Dame de l'Assomption construite vers 1730, a cessé de faire admirer son clocher couleur argent pour les besoins d'un vaste programme de restauration qui a démarré en juillet 2000 pour s'achever, 27 mois plus tard, en octobre 2002. Montant global des réparations (toiture, façades, clocher) : 572 000 €. Faisant partie de la 3^{ème} et dernière tranche des travaux décidés en 96-97 par Jean-Marie GUELLE, ancien Maire, et poursuivis par Marc BARBIER et le nouveau conseil municipal, les travaux de restauration du clocher ont représenté l'étape la plus spectaculaire du chantier.

Une grue de 120 tonnes avec une flèche de 60 mètres a été nécessaire pour déposer au sol le clocher-porche de même que le beffroi. Après trois mois de silence, 97 m² de plaque de cuivre étamé, 5,2 tonnes de « carcasse en chêne de premier choix » et l'intervention d'entreprises hautement qualifiées comme la Société NOUVEAU de Salins-les-Bains et la Société FROTEY d'Arc-lès-Gray, l'église d'Offlanges a retrouvé ses 11 tonnes de clocher, 4 tonnes de beffroi sans oublier ses deux cloches « Gloire à Dieu » et « Félicité-Constance » (respectivement 1,9 tonne et 1,5 tonne), pour la plus grande joie des habitants, très fiers que leur église retrouve son altitude et puisse de nouveau exposer son clocher-porche, couvert d'une toiture « à l'impériale », c'est-à-dire « un toit de plan centré, à versants continus ou à pans, galbé en doucine ou en talon renversé » selon le vocabulaire de la Direction Régionale des affaires culturelles, effilé en pointe, surmonté d'une boule qui sert de base à une croix que surmonte un coq culminant à 36 mètres, et visible dans tout le canton de Montmirey-le-Château et même au-delà. Il faut reconnaître que les clochers comtois sont plus souvent recouverts en tuiles vernissées et c'est plutôt dans le haut Jura qu'ils se couvrent de métal. La raison avancée par les Architectes des Bâtiments de France du Jura est bien simple : « la neige poudreuse passe sous les tuiles, ce qui crée des problèmes d'étanchéité » Pas de doute, la population grande ou petite est très attachée à son patrimoine comme le prouve sa présence dans toutes les étapes du chantier, dépose au sol du clocher, installation au sommet de l'église, inauguration, sans oublier les photos des événements les plus marquants.



■ Christine Tignolet

POUR VOTRE AGENDA CE PROCHAIN SEMESTRE



CROQUEURS DE POMMES

section Jura Massif de la Serre
contact ☎ 03.84.82.56.37

- **Bourse aux greffons**, samedi 15 mars, de 14 h à 17 h, Rainans
- **Visite des jardins du Roi**, déplacement en bus à Versailles (PAF : environ 30 €, repas tiré du sac). Inscriptions : 03.84.82.56.37
- **Parasites et moyens de lutte**, samedi 17 mai de 9 h à 12 h, ferme du Creux Vincent à Foucherans
- **Taille d'été**, samedi 21 juin de 9 h à 12 h chez Jean Bouhans, 133 rue du Val d'Amour, Dole.
- **Greffe en écusson**, samedi 9 août de 14 à 17 h, Dampierre
- **Fête des pommes**, le 5 octobre à Amange



- Repas brochettes dimanche 22 juin à midi, salle des fêtes de Dammartin
- Pique-nique sur le tracé de la future déviation, prairie de Marpain, dimanche 24 août

Visites de sites équipés en énergies renouvelables en 2003

CHAUFFAGE INDIVIDUEL

- Samedi 12 avril, Jura, Visites de 14 h à 18 h : Production d'eau chaude sanitaire solaire et d'électricité solaire à Eclans-Nenon, Chauffage solaire à Ecleux, Chauffage au granulé de bois à Belmont.
- Samedi 7 juin, Doubs, Visites de 14 h à 18 h : Production d'eau chaude sanitaire solaire à Ecole-Valentin, Chauffage solaire à Besançon, Chauffage aux granulés de bois à Busy.
- Samedi 19 juillet, Jura, Visites de 14 h à 18 h : Production d'eau chaude sanitaire solaire à Orgelet, Chauffage solaire à Chemilla, Chauffage aux granulés de bois à Gigny-sur-Suran.

CHAUFFAGE POUR LE PETIT COLLECTIF

- Samedi 3 mai, Jura, Visite de 14 h à 18 h : Production d'eau chaude sanitaire solaire à Granges-sur-Baume, Production d'eau chaude sanitaire solaire à Bréry, Chauffage aux granulés de bois et production d'eau chaude sanitaire solaire à Passenans.
- Samedi 20 septembre, Doubs et Jura, Visite de 14 h à 18 h 30 : Chauffage aux granulés de bois à Cerniébaud, Eau chaude sanitaire solaire, chauffage au bois déchiqueté, électricité solaire à Labergement-Sainte-Marie, Eau chaude sanitaire solaire, chauffage au bois déchiqueté, électricité solaire à La Planée.



Renseignements et inscriptions : **AJENA**,
Association Jurassienne pour la diffusion des Energies Alternatives
Maison des énergies renouvelables,
28, Boulevard Gambetta - BP 149
F-39004 Lons-le-Saunier Cedex
Tél : 03 84 47 81 10 fax : 03 84 47 81 18
Mél : ajena@wanadoo.fr - WEB : <http://www.ajena.org>

8^{ème} journée des plantes de collection de Rainans

Dimanche 6 avril, de 9 h à 18 h, rue principale du village.

Cette manifestation annuelle est devenue au fil des années un rendez-vous attendu dans la région : elle accueille des pépiniéristes collectionneurs spécialisés (arbres, arbustes, vivaces, rosiers anciens, conifères, brugmansias, hydrangeas, bambous, ...) ainsi que de l'artisanat en rapport avec le monde végétal, des outils de jardin et des livres spécialisés. Une bourse d'échanges entre particuliers se tiendra durant la matinée.

Prix d'entrée : 2 €. Restauration sur place.

Petit musée en déambulation :

vivre dans le Jura de la Préhistoire au Moyen-âge

Après Fraisans du 4 avril au 27 avril, le Caveau de Moisse y accueillera du 14 mai au 11 juin, l'exposition itinérante, montée par le Musée archéologique de Lons-le-Saunier à la demande du Conseil Général du Jura. Selon le vœu de ses initiateurs, celle-ci invite le public à mieux connaître le patrimoine archéologique et historique du Jura en présentant 13 sites régionaux d'Evans à St-Claude représentatifs de 145000 ans de vie quotidienne de nos ancêtres. Dans sa variété et sa simplicité, elle se veut à la portée de tout public. Elle est abondamment illustrée par des panneaux explicatifs, maquettes, vidéos, objets archéologiques y compris des témoins de la commune et du canton.

Renseignements : Foyer Rural de Moisse y

CRIC, Association culturelle

du canton de Montmirey-le-Château
☎ 03.84.70.32.60



- 12 avril : **soirée cabaret** avec le trio « Solange et ses hommes », maison au vélo Jaune, Frasnes-les-Meuilières (sur réservation au 03.84.70.32.60)
- 3 mai : les « comédies tavelloises » jouent **le malade imaginaire de Molière** à la salle des fêtes de Brans
- 31 août : **festival spectacles de rue**, Frasnes-les-Meuilières



BALADES NATURE

Charte Environnement du Nord Jura

- Samedi 15 Mars, 14h : **Le Doubs et ses divagations**, RDV : Salle polyvalente d'Orchamps
- Samedi 12 Avril, 14h : **Montmirey la Ville, son château, son parc**
- Samedi 17 Mai, 14h : **Les oiseaux de nos villages**, (recherche, observation et identification d'oiseaux de notre quotidien), Rdv : Parking en face de la grande fontaine à Moisse y
- Samedi 14 Juin, 14h : **A la découverte de la haie**, RDV à préciser

TARIFS : 3 €/adulte (> 12 ans) - 1,5 €/enfant - 12 ans - 7,5 €/famille

Inscriptions, renseignements :

03.84.71.37.95 - Courriel : cenj@wanadoo.fr

STAGE PEINTURE A L'HUILE ET AQUARELLE

Proposé par l'association ATELIERS,
animé par Elisabeth Legros,

Adultes, enfants, tous niveaux
Fin juin/début juillet

Renseignements et inscriptions :
03.84.70.28.93 ou 03.84.70.32.41

... et encore :

- ✓ Samedi 22 mars : **Festival de la magie** à Authume (Entente Serre-Vèze)
- ✓ Dimanche 27 avril : **Authume, Entente Serre-Vèze Cyclauthumoise Foyer Rural**
- ✓ Dimanche 27 avril, **Gredisans : Vide grenier** organisé par l'Association Mieux vivre à Gredisans
- ✓ 1^{er} mai : **Chevigny, vide-grenier et marché du terroir** organisé par le comité des fêtes (CLAC)
- ✓ dimanche 29 juin : **Moisse y, vide-grenier** organisé par le foyer rural

■ ACCUEIL CHEZ L'HABITANT AUTOUR DU MASSIF DE LA SERRE
Serre Vivante, engagée en faveur du développement local, ne peut que partager les orientations de la fédération nationale des Gîtes de France, aujourd'hui acteurs incontournables du tourisme vert en France :

- Favoriser les séjours touristiques en milieu rural en développant des hébergements de qualité
- Satisfaire aux exigences et aux besoins d'un tourisme d'authenticité, de convivialité, de nature, de calme, de découverte et d'espace
- Participer à la valorisation et à la conservation du patrimoine et de l'environnement rural
- Contribuer à fixer les populations rurales par l'apport de ressources complémentaires
- Participer au développement local par l'augmentation de la capacité touristique

pour en savoir plus, ou pourquoi pas ouvrir à votre tour votre maison :

Relais départemental des Gîtes de France,
 8 rue Louis Rousseau
 39000 Lons le Saunier
 03.84.87.08.79

Site Web : www.gites-de-france.com

<p>Chatenois (n° 4015) Nombre de chambres : 4</p> 	<p>Chambre d'Hôtes Françoise et Michel MEUNIER 2 Rue des Fontaines 39700 CHATENOIS Tél : 03-84-70-51-79 Fax : 03-84-70-57-79 mél : michel.meunier2@wanadoo.fr</p> <p>1 pers : 34 €, 2 pers : 41 €, 3 pers : 51 €</p>	<p>Thervay (n° 4063) Nombre de chambres : 2</p> 	<p>Chambre d'Hôtes Colette et Jean Pierre PONCELIN 34 Route de Dijon LA RAYE 39290 THERVAY Tél : 03-84-70-20-04</p> <p>1 pers. : 30 €, 2 pers. : 38 €</p>
<p>Aux confins de la Franche-Comté et de la Bourgogne, entre les massifs de la Serre, et de la forêt de la Chau, près de la basse vallée du Doubs, 4 chambres avec sanitaires privés sont aménagées dans une demeure du milieu XVIII^{ème} siècle. Salon de lecture et bibliothèque locale, piscine chauffée dans un parc ombragé attenant, salon de jardin.</p>		<p>Les chambres (de 2 pers.) avec sanitaires privés sont aménagées dans une ancienne ferme rénovée, salon privé avec bibliothèque et télévision. Jardin fleuri avec terrasse, salon de jardin. Dans la vallée de l'Ognon, région de forêts et de grands cours d'eau.</p>	
<p>Chevigny (N° 4074) Nombre de chambres : 2</p> 	<p>Chambre d'Hôtes LES PEUPLIERS Patricia et Patrick SAUNIER Route de Rainans 39290 CHEVIGNY Tél : 03-84-82-10-84 Tél bureau : 06-75-76-23-60</p> <p>repas : 20 € 1 pers : 34 €, 2 pers : 41 €, 3 pers : 49 €</p>	<p>Lavangeot (n° 4077) Nombre de chambres : 2</p> 	<p>Chambre d'Hôtes du VAL DES ANGES Gisèle et Jean-François SKRABAL 10 Rue des Puits 39700 LAVANGEOT Tél : 03-84-71-30-62 Fax : 03-84-71-30-62 gisele.skrabal@wanadoo.fr</p> <p>1 pers. : 37 €, 2 pers. : 45 €</p>
<p>Chambre familiale (2 ou 4 pers), aménagée dans une grande maison de caractère. Magnifique parc arboré et fleuri, terrasse couverte. Possibilité de prendre le petit déjeuner sur la terrasse, dans le parc ou chez le propriétaire. Salon avec cheminée, billard, bibliothèque et jeux. Table d'hôte le week-end (sur réservation).</p>		<p>2 chambres communicantes (pour 2 ou 4 pers.), aménagée au premier étage d'une maison, salon-séjour, coin cuisine, salle d'eau, TV, balcon, jardin arboré, salon de jardin. Vélos à disposition, activité escalade sur falaises à 5 km. Saline Royale d'Arc et Senans à proximité.</p>	
<p>Eclans (n° 1395) Nombre de chambres : 2 Superficie : 95 m²</p> 	<p>Gîte rural LOISIRS ACCUEIL JURA, 03.84.87.08.88</p> <p>Noël, Février, Pâques 290.00 €/sem Basse saison été/hiver 260.00 €/sem Juillet/Aout 335.00 €/sem Week-end 107.00 Euros</p>	<p>Falletans (n° 1386) Nombre de chambres : 3 Superficie : 150 m²</p> 	<p>Gîte rural Mr et Mme AUDUC Robert Beau Rivage 39700 FALLETANS Tél : 03-84-70-51-52</p> <p>Basse saison été 350.00 €/sem Juillet/ Août 380.00 €/sem</p>
<p>Maison indépendante de plain pied entièrement rénovée avec séjour-salon coin cuisine avec poêle à bois, chambre 1: 1 lit 2 places, chambre 2: 2 lits superposés + 1 canapé convertible, salle de bains. Cour et jardin privés clos, terrasse, garage, salon de jardin, barbecue, étang à proximité. Chauffage central et bois (fourni).</p>		<p>Maison indépendante entièrement rénovée avec au rez de chaussée cuisine, salon, salle d'eau, ch1: 1 lit 2 places, à l'étage : ch2: 1 lit 2 places, ch3: 2 lits 1 place, terrain attenant non clos, cour, terrasse, salon de jardin, barbecue. Chauffage au bois.</p>	
<p>Gendrey (n° 1434) Nombre de chambres : 1 Superficie : 70 m²</p> 	<p>Gîte rural Mr et Mme BOUQUET Hugues 47 Rue de Richebourg 39350 GENDREY Tél: 03.84.70.90.74 ou 03.84.81.33.90 bur</p> <p>Noël, Février, Pâques 244.00 €/sem Basse saison été/hiver 229.00 €/sem Juillet/Aout 260.00 €/sem Week-end 92.00 Euros</p>	<p>Malange (n° 1274) Nombre de chambres : 3 Superficie : 160 m²</p> 	<p>Gîte rural LOISIRS ACCUEIL JURA 03.84.87.08.88</p> <p>Février 305.00 €/sem Noël, Pâques 335.00 €/sem Basse saison hiver 275.00 €/sem Basse saison été 290.00 €/sem Juillet/ Août 395.00 €/sem Week-end 105.00 Euros</p>
<p>Maison mitoyenne entièrement rénovée, séjour-salon, coin cuisine, canapé convertible, salle de bains, ch1:1 lit 2 pl, 2 lits 1 pl, chauffage électrique, salon de jardin, barbecue, petit terrain attenant. Toutes charges comprises en été.</p>		<p>Maison mitoyenne avec au Rdc: cuisine-séjour-salon avec cheminée, salon, salle de bains. A l'étage: ch1: 1 lit 2 pl, 1 lit 1 pl, ch2=alcôve: 1 lit 1 pl, ch3: 2 lits 2 pl, salle d'eau. Cour commune non close, jardin privé non clos, abri voiture, terrasse, salon de jardin, barbecue. Chauffage électrique et bois (vendu).</p>	
<p>Saligney (n° 1196) Nombre de chambres : 2 Superficie : 75 m²</p> 	<p>Gîte rural Gilbert LAVRY, 3 rue Cheneuille, 39350 Saligney Tél : 03.84.81.07.07 ou Loisirs Accueil Jura : 03.84.87.08.88</p> <p>Noël, Février, Pâques 223,00 €/sem Basse saison été/hiver 190,00 €/sem Juillet/Aout 258,00 €/sem Week-end 91,00 Euros</p>	<p>Montmirey-la-ville (n°932) Nombre de chambres : 3 Superficie : 130 m²</p> 	<p>Gîte rural Marie Noëlle RONDOT, Tél : 03.84.70.23.39 ou Loisirs Accueil Jura : 03.84.87.08.88</p> <p>Février 305.00 €/sem Pâques 288.00 €/sem Basse saison hiver 250.00 €/sem Basse saison été 260.00 €/sem Juillet/Août 350.00 €/sem Week-end 122.00 Euros</p>
<p>Maison indépendante avec au rez-de-chaussée: cuisine séjour avec cheminée. A l'étage: salon, ch1: 1 lit 2 pl, ch2: 2 lits superposés, 1 lit bébé, salle d'eau. Cour et petit jardin clos, terrasse, garage, salon de jardin, barbecue. Chauffage électrique et bois (fourni) A disposition: lit, chaise, poussette BB, jeux, toboggan, bac à sable.</p>		<p>Maison mitoyenne avec au rez-de-chaussée: cuisine séjour avec cheminée, salle de bains. Au 1er étage: ch1: 1 lit 2 places, 1 lit 1 place, 1 lit bébé, ch2: 1 lit 2 places et salle d'eau. Au 2ème (sous les toits): 2 lits 1 pl. Terrasse, cour et jardin clos, salon de jardin, barbecue. Chauffage central et bois. A disposition: baby foot.</p>	

Thervay (n° 1343) Thème: Pêche 3 chambres, Sup : 90 m² 	Gîte rural Pascal MERCIER, Tél : 03.84.81.07.78 ou Loisirs Accueil Jura : 03.84.87.08.88 Noël, Février 245.00 €/sem Pâques 290.00 €/sem Basse saison hiver 225.00 €/sem Basse saison été 330.00 €/sem Juillet/Août 405.00 E€/sem Week-end 120.00 Euros	Brans (n°429) Nombre de chambres : 1 Superficie : 48 m² 	Gîte rural Claude MIGEON 19 rue des Fontaines 39290 Brans Tél : 03.84.70.21.51 Noël, Février, Pâques 183.00 €/sem Basse saison été/hiver 137.00 €/sem Juillet/Août 229.00 €/sem Nuit : 2 pers: 38 €, 4 pers: 46 € (panier petit déj : 3,5 €/pers)
Maison indépendante en bordure de rivière avec au RdC: cuisine séjour salon avec poêle à bois. A l'étage: chambre 1: 1 lit 2 places, chambre 2: 1 lit 2 places, chambre 3: 2 lits superposés, salle d'eau. Balcon, terrasse, cour et jardin clos (sauf bordure de rivière), garage, salon de jardin, barbecue. Chauffage central et bois.		Appartement au 1er étage de la maison du propriétaire, pièce principale, coin repas, coin kitchenette, salon banquette clic-clac (couchage 2 personnes), télévision, magnétoscope, 1 chambre : 1 lit de 2 personnes, salle de bains WC, linge, terrasse, terrain attenant, parking privé, salon de jardin, barbecue	
Peintre Nombre de chambres : 4 	Chambre d'Hôtes LE LAVOIR Madame Nelly BRESSAND 9 rue du Lavoir 39290 Peintre Tél : 03 84 70 38 09 fax : 03 84 70 38 10 le.lavoir@wanadoo.fr 1 pers. 34 € - 2 pers 41 € - 3 pers 49 €	Lavangeot (n° 712) Nombre de chambres : 1 Superficie : ... m² 	Gîte rural Clé Vacances Mr et Mme THIEBAUD Pierre 8 rue des Puits 39700 LAVANGEOT Tél : 03 84 71 36 66 Noël, Février, Pâques 155.00 €/sem Basse saison été/hiver 130.00 €/sem Juillet/ Août 215.00 €/sem
4 chambres (2 de 2 personnes + 2 de 3 ou 4 personnes) sur le site de l'ancien château fort , dans un village traditionnel de notre campagne jurasienne. Site idéal pour les amateurs de calme, les amoureux des vieilles pierres ou les sportifs en tous genres. Sanitaires privés, salons, bibliothèque, jeux - Table d'hôtes sur réservation - Propriété entièrement close		Appartement surélevé dans la maison du propriétaire, cour et entrée indépendante, hall, pièce principale avec coin cuisine aménagé séparé par un meuble bar du séjour, coin repas, salon avec clic-clac, TV, 1 chambre avec 1 lit de 2 personnes, 1 coin nuit fermé avec 1 lit de 1 personne et placard de rangement, WC, salle d'eau, local avec linge, terrasse, salon de jardin, barbecue, parking privé	
Sermange Nombre de chambres : 1 	Chambre d'Hôtes Madame Marie EDWARDS 2 rue Choulot 39700 Sermange Tél : 03 84 81.03.20 2 pers 53 € (petit déjeuner inclus)	Sermange Nombre de chambres : 1 Superficie : 48 m² 	Gîte rural Clé Vacances Madame Marie EDWARDS 2 rue Choulot 39700 Sermange Tél : 03 84 81.03.20 La semaine 228.00 €/semaine + chauffage en hiver 23.00 €/semaine Week End 76.00 Euros
1 chambre dans la maison du propriétaire, lit 2 personnes, salle de bains privée, WC indépendant. Accès au salon, à la bibliothèque ... et à la roseraie (collection de roses anciennes et de rosiers sauvages)		Appartement indépendant dans la maison du propriétaire entièrement meublé pour trois personnes. Une chambre avec 1 lit de 2 personnes et 1 lit une personne. Draps fournis. Un séjour, TV, HiFi, bibliothèque, coin cuisine, WC, salle d'eau, terrasse, coin jardin non clos (300 m²). Jardin de roses anciennes attenant	

L'accueil chez l'habitant propose une vraie alternative aux offres habituelles d'hébergement de loisirs, en dehors de tout formalisme et standardisation. Encore peu nombreux autour du massif de la Serre, les particuliers qui se sont jetés dans l'aventure sont tous unanimes : la demande est là. Au-delà d'un véritable art de vivre ses vacances, le visiteur recherche ce que l'on ne peut pas s'acheter : l'authenticité, l'accueil, le dialogue, toute une palette infinie de sensations et d'émotions pour redécouvrir la France, ses habitants et ses paysages. Les motivations sont diverses : qu'il s'agisse de trouver un complément de revenus, ou de reprendre une activité à l'heure où les enfants ont grandi ... Les formules proposées permettent aux touristes de passage de prolonger leurs séjours mais aussi à ceux qui souhaitent retenir leurs parents quelques jours près d'eux, sans disposer de l'espace indispensable sous leur propre toit, de le faire, comme aux entreprises en chantier dans le secteur de loger quelque temps leurs personnels ...

■ Un transporteur sur la bonne voie

En limitant la vitesse de ses camions, ce patron d'une entreprise du Doubs a réduit le stress de ses chauffeurs, les accidents et les coûts.



• Sérénité des chauffeurs

Les transports Bonfils emploient une quarantaine de chauffeurs sur des véhicules de 19 à 40 tonnes. Depuis avril 2002, la règle des 80 km/h est liée à l'attribution d'une prime mensuelle de 180 euros, réduite de 10 euros chaque fois qu'un disque (1 disque = 1 jour de travail) mentionne une vitesse supérieure à 80 km/h. A 10 km/h d'écart sur quelques centaines de kilomètres, on ne gagne pas plus d'un quart d'heure et la charge de travail est ici adaptée à la vitesse. Les chauffeurs insistent sur

l'absence de stress qui découle de cette pratique, « même si c'est parfois pénible de se faire traiter d'es-cargot ».

• Sécurité sur la route

« On n'est pas sur un circuit mais au milieu des autres usagers, explique Janny Bonfils, directeur de la PME familiale et au final, la vitesse moyenne est la même entre celui qui joue de l'accélérateur et celui qui roule à vitesse constante. Nos chauffeurs s'en rendent vite compte. »

• Economie pour l'entreprise

Le chiffre d'affaires de l'entreprise (9 millions d'euros en 2002) est en augmentation constante depuis dix ans. La sécurité participe à ce bénéfice économique. « Notre taux d'accident du travail est le plus faible de la région, le gain de charges annuelles de 56 792 euros couvre largement le versement des primes. Vitesse réduite, consommation réduite, nous sommes gagnants sur toute la ligne », conclut le directeur.

■ Un dégât collatéral aux élections de 2002

Martre, belette et putois de nouveau classés « nuisibles » : un retour en arrière pour la faune sauvage. Ces trois mustélidés avaient été retirés de la liste au mois de mars 2002, au vu des récentes études produites à leur sujet. La ministre de l'écologie et du développement durable, Roselyne Bachelot-Narquin a promulgué le 6 novembre 2002 un nouvel arrêté les requalifiant : « nuisibles ».



La belette

Une telle décision est catastrophique pour les espèces en question ainsi que pour l'environnement, et constitue une régression historique en matière de protection de la nature. Elle signifie que l'on va préférer favoriser la lutte chimique contre les ravageurs des cultures que de laisser faire leurs prédateurs naturels.

La martre



Comment devient-on animal nuisible ?

C'est l'administration qui détermine les animaux que les propriétaires ou fermiers peuvent détruire.

- Une liste cadre d'animaux susceptibles d'être classés nuisibles est établie au niveau national par le ministre chargé de la chasse (arrêté ministériel du 30 septembre 1988).

- Chaque année, le préfet fixe la liste départementale des animaux classés nuisibles pour l'un des motifs ci-après:

- dans l'intérêt de la santé et de la sécurité publiques.
- pour prévenir les dommages importants aux activités agricoles, forestières et aquacoles.
- pour la protection de la flore et de la faune.

L'arrêté est pris après avis du Conseil Départemental de la Chasse et de la Faune Sauvage et de la Fédération des Chasseurs.

Pour le Jura, l'arrêté Préfectoral du 29 novembre 2002 a reconduit la même liste pour 2003 qu'en 2002. Seule la martre reste un mustélidé « nuisible » (protection du grand tétra dans le haut-jura). La vigilance doit rester de mise pour les années à venir.

La notion de nuisibilité appartient au moyen âge, et il serait grand temps de prendre soin de la diversité biologique. Les rapports scientifiques qui ont justifié le déclassement de ces mammifères sauvages ont largement démontré leur utilité (ils jouent un rôle de régulation essentiel dans l'écosystème), mais aussi leur fragilité face aux activités humaines destructrices, et notamment à un piégeage disproportionné et aveugle.

Concernant les dégâts que causeraient ces espèces à certains intérêts économiques, ils sont à démontrer !

La martre ne s'approchant pas des habitations humaines, les captures de volailles domestiques ne peuvent être qu'exceptionnelles et ne figurent d'ailleurs pas dans l'énumération des proies établies lors des travaux de recherche scientifique. La belette ne se nourrit que de petits rongeurs. Quant au putois, un animal qui élimine des espèces à problèmes telles les rats d'égout devrait suffire à le classer parmi les espèces protégées ! D'autant que, dans le cas de poulaillers familiaux il est aisé de trouver une parade à ces rares incursions. Le rôle de ces prédateurs qui limitent les populations de petits rongeurs est très positif au point que c'est l'absence de prédation qui deviendrait un problème, les pullulations cycliques, par exemple de campagnols, pouvant être un fléau pour l'économie rurale.



le putois

Agir !

Nous vous proposons d'écrire à madame la ministre pour lui faire part de votre sentiment ... Voici un exemple de courrier, à compléter à votre guise !

« ...C'est avec une grande déception que nous apprenons que vous aviez reclassé la Belette, la Martre et le Putois parmi les espèces susceptibles d'être classées "nuisibles". La plupart des gens savent de nos jours qu'il est ridicule de considérer ces animaux comme "nuisibles", puisqu'ils sont les prédateurs efficaces de toutes sortes de rongeurs, qui, eux, commettent des dégâts bien connus dans les exploitations agricoles, dans les plantations forestières, dans les berges des étangs et rivières. S'il arrive parfois à la Belette, à la Martre ou au Putois de capturer une espèce "gibier" (perdre, tétras, faisans, lapin), est-ce une raison pour leur coller sur le dos une étiquette de "nuisibles" ? Les scientifiques spécialistes de ces espèces comme les amoureux de la nature étaient en droit d'espérer que l'arrêté de votre prédécesseur concrétiserait une avancée définitive dans la reconnaissance du rôle écologique de ces trois petits carnivores, et que votre Ministère au nom prometteur tiendrait bon dans cette voie... »

Vous pouvez également lui envoyer un message électronique à :

roselyne.bachelot.narquin@environnement.gouv.fr

Pour en savoir plus :

http://www.lahulotte.fr/html/nuisiblequestions_nature.html

Nombre de départements où la martre, le putois et la belette étaient classés nuisibles sur tout ou partie du département

Espèce	Enquête DDAF/APA/FDC		
	1997	1999	2001
Martre	33	34	51
Putois	34	35	44
Belette	38	38	45

DDAF : direction départementale de l'agriculture et de la forêt
 APA : Association de piégeurs agréés
 FDC : Fédération départementale de la chasse

Extrait du rapport de l'Office National de la chasse et de la faune sauvage – sept 2001

■ Nos activités en 2002

ou quelques infos pour ceux qui ont raté l'AG du 16 janvier !



Animations

Fidèle à son habitude, l'association a proposé cette année encore de multiples animations, visites ou conférences, ouvertes à tous et gratuites :

✓ dimanche 23 juin : dans le cadre de la **journée nationale du patrimoine de Pays**, une visite au départ du site de l'ermitage a permis de présenter le massif (géologie, flore...) et de suivre l'évolution du bois, de la graine au meuble, en passant par l'arbre et toute la chaîne de transformation. Le représentant de l'ONF qui guidait nos pas le matin a passé le témoin après la pause pique-nique très conviviale à Béryl Plantegenet, animatrice nature de la Charte de l'environnement du Nord Jura. Elle nous a guidés l'après-midi à la découverte des anciennes tourbières de la Serre. La journée s'est achevée par la visite de l'atelier de M. Bardouillet, menuisier à Thervay, qui nous a expliqué son métier avec passion.

✓ le samedi 29 juin, **Invitation à la balade sur le sentier du tacot** au départ de Frasné-les-Meulières. C'était un bel après-midi d'été où il faisait chaud, nous avons pu apprécier la fraîcheur de la forêt, et les beaux points de vue.



✓ temps fort les samedi 21 et dimanche 22 septembre avec **l'inauguration officielle du sentier du tacot**. Aboutissement de trois années de travail d'une poignée de bénévoles passionnés. Après un périple de Moissey à Montmirey-La-Ville, en passant par Frasné-les-Meulières, notre Tacot a conduit les officiels dans la cour du château de la famille d'Aligny pour visiter l'exposition sur le Tacot installée pour le week-end. C'est autour d'un verre de crémant d'Offlanges et au rythme de l'orgue de barbarie accompagnant les chansons d'autrefois, que chacun échangeait souvenirs et anecdotes. Au cours de l'après midi, trois groupes de marcheurs partis de chacun des trois villages ont randonnée sur le Mont-Guérin avant de rejoindre à Frasné-Les-Meulières les VTTistes pour un goûter amical proposé par les membres de l'ADMR.

✓ mercredi 11 décembre : **visites de réalisations bois-énergie** en intercommunalité, organisée par l'AJENA. Serre vivante invitait à découvrir les installations de Mont-Sous-Vaudrey (stockage, chaufferie et réseau de chaleur pour le collège et le foyer-logement) et de Santans en compagnie des membres de l'Association Jurassienne pour les Energies Alternatives.

✓ lundi 16 décembre, soirée sur le thème : «**se chauffer au bois aujourd'hui**», organisée en association avec Michel Ganet, conseiller général du canton de Gendrey et Antoinette Gillet, conseillère régionale. M. Walter Billig, intervenant de l'AJENA, nous a présenté toutes les alternatives de chauffage au bois. Puis différents utilisateurs, ont apporté leur témoignage...

Publications:

Comme depuis 10 ans nous avons réalisé deux bulletins en 2002, diffusés au printemps et à l'automne pour annoncer nos manifestations et

diverses informations relatives à la vie des habitants du massif. Dans le cadre du sentier du Tacot qui a été balisé cette année grâce à la participation active des Amis de la Nature de Dole, l'association a également réalisé un dépliant de présentation du sentier, une affichette et un guide d'accompagnement pédagogique, fruit des recherches réalisées au cours des trois dernières années.

Participations aux travaux d'instances officielles :

Serre Vivante reste partie prenante à l'action de la Charte de l'environnement du Jura Nord, nous avons en particulier participé à la réunion d'information sur le projet Natura 2000. Durant l'année 2003, nous participerons aux travaux d'un groupe sur les pelouses sèches

L'association représente par ailleurs les associations de défense du patrimoine au sein du conseil de développement du Pays Dolois qui se met peu à peu en place.

En parallèle, notre action pour la sauvegarde des plantes rares dans les virages d'Amange continue. Une pétition à renvoyer au Président du Conseil Général du Jura, lui demandant de repenser le schéma de circulation à l'échelle du massif et de réserver le transit aux seuls véhicules de tourisme, a été diffusée dans le bulletin de printemps. Dernièrement, un collectif s'est créé : Sécuri'Serre. Serre vivante apporte son soutien à ce dernier.

Partez sur les traces du Tacot et découvrez les richesses du Mont-Guérin à travers les 28 pages du guide d'accompagnement



Edité par Serre Vivante, Prix : 5 €

Serre Vivante ... aujourd'hui. i'adhère !

Pour contrer l'implantation d'un enclos de chasse sur le Massif de la Serre, l'association **SERRE VIVANTE** a été créée en décembre 1992.

Elle a pour objectifs :

- d'œuvrer pour le maintien de l'intégrité du Massif de la Serre.
- de mettre en place une centrale d'information et d'animation sur la Serre.
- d'élaborer un document de développement et de protection du massif.
- de faire progresser la législation sur les enclos et parcs de chasse et sur l'environnement en général

Nous remercions tous ceux et celles qui soutiennent par leur adhésion les projets de l'association Serre Vivante et la font vivre.

J'adhère à l'association Serre Vivante

Je règle ma cotisation de 8 € pour l'année 2003

 p en espèces p par chèque bancaire p par CCP

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

.....Mél :

✂ à découper (ou recopier) et à renvoyer : GAEC de l'Aubépine, 39290 Moissey.